

“ en la personne de M. de Champlain, gentilhomme de
“ mérite, capitaine de la marine et lieutenant pour le roi
“ en la Nouvelle-France, où il avait déjà conduit et
“ introduit les ouvriers évangéliques... Elle fit fort
“ généreusement ses adieux ; puis elle quitta Paris et
“ l'ancienne France pour la nouvelle, l'an 1620. Elle
“ s'embarqua avec son mari et traversa seize cents lieues
“ de mer, avec toutes les incommodités d'une longue et
“ fâcheuse navigation.

“ Les sauvages à son arrivée la voulaient adorer
“ comme une divinité, n'ayant jamais rien vu de si beau.
“ Ils admiraient son visage et ses habits, mais par-dessus
“ tout un miroir qu'elle portait à son côté, ne pouvant
“ comprendre comment toutes choses étaient, ce leur
“ semblait, renfermées dans cette glace, et qu'ils se trou-
“ vassent tous pendus à la ceinture de cette dame. Elle
“ ne fut pas longtemps sans entendre et parler passable-
“ ment la langue barbare des sauvages, et tout aussitôt
“ elle apprit à prier Dieu à leurs femmes et à leurs
“ enfants.

“ Enfin elle coula quatre années dans cette manière
“ de vie, au plus beau de son âge, dans un lieu pire
“ qu'une prison et dans la privation d'une quantité de
“ choses nécessaires à la vie. En effet la disette des
“ vivres et d'autres fortes raisons obligèrent M. de
“ Champlain de repasser en France et d'y ramener sa
“ femme.”

Le fondateur de Québec fit un séjour de près de deux ans à Paris (1624-26) et, étant retourné au Canada, il n'en repartit plus qu'en 1629. Durant ces trois années, madame Champlain vécut dans le grand monde comme n'y étant point, tant elle était absorbée par l'amour des choses divines. Poussée par l'esprit d'en haut, elle se sentit la vocation religieuse à un tel degré qu'elle